



Volume 72 - Numéro 3
Mars 2019



Coton:

Examen de la situation mondiale

ICAC Comité Consultatif International du Coton

Table des matières

Résumé des perspectives cotonnières.....	3
Ralentissement de la croissance de la consommation mondiale de coton	3
Changements de la politiques cotonnière américaine dans le projet de loi sur l'agriculture de 2018.....	4
Activités tarifaires et leurs effets sur le commerce du coton	6
Innovation dans les domaines du coton et du textile	9
Tissu polaire et Tissu éponge	10
Tissus tricotés indigo.....	10
Performance par les technologies.....	11
Tissu polaire en coton - Étapes vers des alternatives aux tissus polaires synthétiques	11
Tissu léger de performance à base de mélange coton/nylon 6,6.....	11
Tissus Indigo de Novelty	11
Denim - nouveaux procédés de finition des vêtements	12
Tissu de performance à base de mélange naturel – Denim de coton/laine	12
Le secteur cotonnier au Zimbabwe.....	13
Les défis pour la production	13

Tableaux

Offre et utilisation de coton - 2013-2019	2
Offre et utilisation de coton par pays en 2016/2017	10
Offre et utilisation de coton par pays en 2017/2018	12
Offre et utilisation de coton par pays en 2018/2019	14



Offre et utilisation de coton
15 mars 2019

Campagnes commençant au 1^{er} août

	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17 Est.	2017/18 Est.	2018/19 Prév.
En millions de tonnes métriques						
STOCKS, AU 1ER AOÛT						
TOTAL MONDIAL	19.428	21.331	22.959	20.311	18.76	18.32
CHINE	10.811	13.280	14.118	12.650	10.63	8.54
ETATS-UNIS	0.827	0.512	0.795	0.827	0.60	0.94
PRODUCTION						
TOTAL MONDIAL	26.225	26.235	21.476	23.076	26.72	26.11
INDE	6.766	6.562	5.746	5.865	6.35	5.80
CHINE	7.000	6.600	5.200	4.900	5.89	6.04
ETATS-UNIS	2.811	3.553	2.806	3.738	4.56	4.00
PAKISTAN	2.076	2.305	1.537	1.663	1.80	1.69
BRESIL	1.734	1.563	1.289	1.530	2.01	2.56
OUZBEKISTAN	0.910	0.885	0.832	0.789	0.80	0.64
AUTRES	4.928	4.767	4.066	4.591	5.32	5.36
CONSUMMATION						
TOTAL MONDIAL	24.101	24.587	24.135	24.506	27.04	26.97
CHINE	7.600	7.550	7.600	8.000	9.20	8.45
INDE	5.087	5.377	5.296	5.148	5.42	5.40
PAKISTAN	2.470	2.467	2.147	2.147	2.35	2.35
EUROPE & TURQUIE	1.611	1.692	1.684	1.610	1.63	1.77
BANBLADESH	1.129	1.197	1.316	1.409	1.66	1.75
VIETNAM	0.673	0.875	1.007	1.168	1.53	1.57
ETATS-UNIS	0.773	0.778	0.751	0.708	0.77	0.74
BRESIL	0.862	0.797	0.660	0.685	0.68	0.73
AUTRES	3.896	3.854	3.674	3.632	3.80	4.21
EXPORTATIONS						
TOTAL MONDIAL	9.015	7.772	7.538	8.189	9.07	9.67
ETATS-UNIS	2.293	2.449	1.993	3.248	3.45	3.27
INDE	2.015	0.914	1.258	0.991	1.13	0.85
ZONE CFA	0.973	0.974	0.980	0.993	1.10	1.27
BRESIL	0.485	0.851	0.939	0.607	0.91	1.76
OUZBEKISTAN	0.615	0.550	0.500	0.403	0.34	0.13
AUSTRALIE	1.058	0.527	0.616	0.812	0.85	0.90
IMPORTATIONS						
TOTAL MONDIAL	8.858	7.800	7.583	8.083	8.95	9.67
BANGLADESH	1.112	1.183	1.378	1.412	1.67	1.73
VIETNAM	0.687	0.934	1.001	1.198	1.57	1.63
CHINE	3.075	1.804	0.959	1.096	1.24	2.00
TURQUIE	0.924	0.800	0.918	0.801	0.88	0.68
INDONESIE	0.651	0.728	0.640	0.738	0.76	0.87
DESEQUILIBRE DU COMMERCE 1/	-0.157	0.028	0.045	-0.106	-0.12	0.00
AJUSTEMENT DES STOCKS 2/	-0.063	-0.047	-0.034	-0.013	0.00	0.00
STOCKS DE CLOTURE						
TOTAL MONDIAL	21.331	22.959	20.311	18.763	18.32	17.45
CHINE	13.280	14.118	12.650	10.632	8.54	8.07
ETATS-UNIS	0.512	0.795	0.827	0.599	0.94	0.94
STOCKS DE CLOTURE/UTILISATION INDUST. (%)						
MONDE MOINS LA CHINE 3/	49	52	46	49	55	51
CHINE 4/	175	187	166	133	93	95
INDICE COTLOOK A 5/	91	71	70	83	88	

1/ Inclusion des bourres et de déchets, changements du poids lors du transit, les différences dans les périodes sur lesquelles porte la communication des données, et marges d'erreur expliquent les différences entre exportations et importations

2/ Différence entre les stocks calculés et les stocks réels; les montants pour les campagnes à venir sont anticipés.

3/ Stocks de clôture dans le monde en dehors de la Chine, divisés par l'utilisation industrielle dans le monde en dehors de la Chine, multipliés par 100.

4/ Stocks de clôture en Chine, divisés par l'utilisation industrielle en Chine, multipliés par 100.

5/ Cents US la livre.

Résumé des perspectives cotonnières

Ralentissement de la croissance de la consommation mondiale de coton

La consommation mondiale devrait ralentir en 2018/19 après deux campagnes consécutives de croissance. Dans la région de l'Asie de l'Est, où l'utilisation cotonnière a stimulé la consommation mondiale au cours des sept dernières campagnes, l'utilisation industrielle du coton devrait ralentir à 6 % en 2018/19, après une croissance à deux chiffres de 14 % pendant la campagne précédente. La consommation en Chine, après une croissance de 15 % en 2017/18, devrait diminuer de 8 % en 2018/19, avec une utilisation industrielle d'environ 8,45 millions de tonnes de coton. Au Bangladesh, l'utilisation industrielle de coton est prévue en hausse et devrait atteindre 1,75 million de tonnes (+5,5 %). Toutefois, cela représente toujours un ralentissement de l'utilisation par rapport à une croissance de 15 % en 2017/18. La croissance de la consommation au Vietnam devrait ralentir à 3 %, avec 1,57 million de tonnes en 2018/19, après 7 campagnes d'expansion soutenue avec une croissance à deux chiffres.

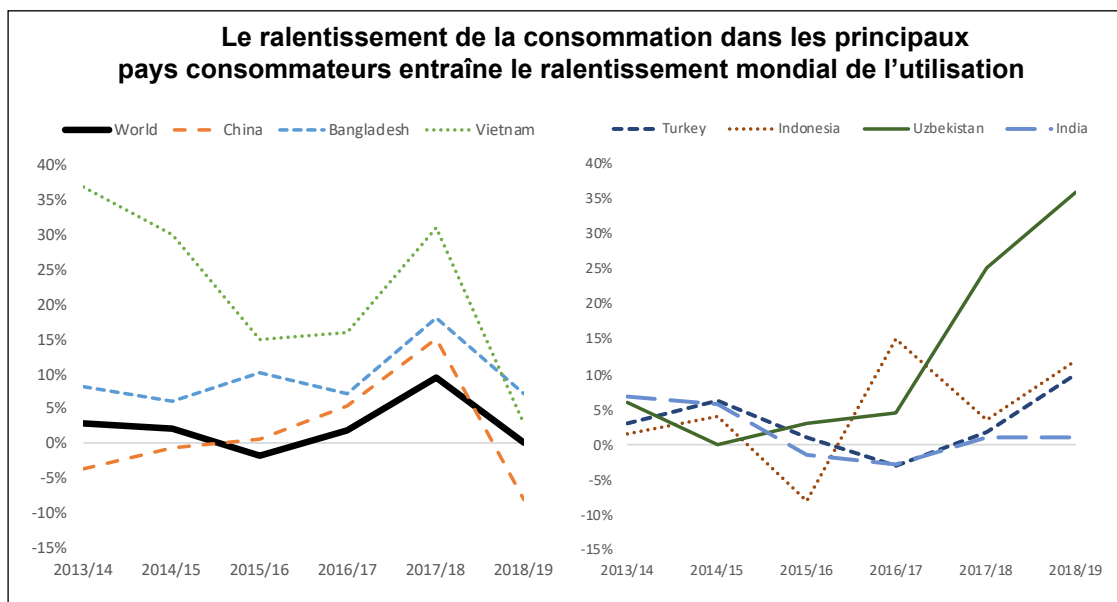
Une croissance de la consommation est prévue en Turquie, où l'augmentation des investissements a entraîné une expansion de l'industrie nationale. Après une hausse de 2 % en 2017/18, une croissance de 10 % de l'utilisation industrielle de coton est prévue cette campagne, et devrait atteindre près de 1,6 million de tonnes. L'utilisation industrielle de coton devrait augmenter en Indonésie, avec une hausse de 12 % cette campagne, pour atteindre 872 000

tonnes. La poursuite de l'expansion du secteur national du textile dans le cadre de la réforme modulaire technologique a soutenu une forte croissance de la consommation intérieure en Ouzbékistan, qui enregistre une croissance à deux chiffres pour la deuxième année consécutive.

La consommation a ralenti en Inde, avec une prévision de croissance de 1 % en 2018/19 pour une utilisation industrielle 5,25 millions de tonnes de coton. La production a diminué à 5,9 millions de tonnes (-7 %) par rapport à la campagne précédente, en raison de la distribution inégale des pluies de mousson dans le Gujarat et le Maharastra et de l'infestation du ver rose de la capsule dans les zones cotonnières irriguées du Gujarat.

Les tensions commerciales mondiales continuent d'avoir un impact sur la croissance économique, qui influence à son tour la demande et l'industrie textiles. Même s'il est probable que la confrontation commerciale entre les États-Unis et la Chine se résolve au début du mois de mars, le risque d'une nouvelle escalade demeure également possible. Les décisions de semis sont prises pour les régions de l'hémisphère Nord dans le contexte d'une incertitude tarifaire persistante, y compris la volatilité des prix cette campagne en réaction aux tensions commerciales mondiales, à l'incertitude économique et au ralentissement de l'expansion économique.

En dépit de l'impasse tarifaire entre les États-Unis et la Chine, les États-Unis devraient rester le leader mondial des exportations de fibre de coton avec 3,3 millions



de tonnes. Bien que cela représenterait une baisse de 5 % par rapport à la campagne précédente, les exportations américaines continueraient à représenter plus d'un tiers des exportations mondiales totales de fibre de coton. En 2017/18, les États-Unis ont exporté la moitié des importations totales de coton de la Chine. En 2018/19, les exportations des États-Unis vers la Chine ont chuté, mais d'autres pays ont augmenté leurs exportations vers la Chine. Avec des importations prévues à 2 millions de tonnes pour la Chine en 2018/19, les exportations de l'Australie, de l'Inde, du Brésil et de l'Afrique de l'Ouest ont dépassé

celles de la campagne précédente et devraient représenter, d'ici la fin de la campagne, une plus grande proportion des importations chinoises qu'en 2017/18. Alors que les tensions commerciales ont ralenti la croissance, la demande mondiale reste stable. L'impasse tarifaire a ralenti les échanges commerciaux entre les États-Unis et la Chine, mais d'autres pays exportateurs devraient augmenter leur part vers la Chine, tandis que les États-Unis devraient également diversifier les pays pour leurs marchés d'exportation de coton.



Changements de la politiques cotonnière américaine dans le projet de loi sur l'agriculture de 2018

Par Andrei Guitchounts, Directeur du service de l'Analyse commerciale, ICAC

Le 20 décembre 2018, le Président des États-Unis d'Amérique a signé la loi de 2018 sur l'amélioration de l'agriculture (Farm Bill). Le projet de loi continue d'inclure le coton-graine (coton upland non égrené comprenant à la fois les fibres et graines de coton) dans les programmes de Couverture des pertes de prix du Titre 1 (PLC, pour son sigle en anglais) et de Couverture de risque agricole (ARC, pour son sigle en anglais). Ces programmes ont été adoptés en février 2018 par la loi budgétaire bipartite de 2018 et étaient déjà en vigueur pour la campagne 2018/19. La loi agricole de 2018 marque un changement important dans la politique de production cotonnière, passant principalement des programmes d'assurance vers un filet de sécurité garanti et renforcé et des paiements basés sur le prix de référence, similaires aux paiements contractuels prévus dans la loi agricole de 2008. Ce changement entraînera une augmentation significative du soutien à la production de coton *upland*. Bine que le nouveau programme soit basé sur le coton-graine au lieu de la fibre de coton, il en résultera une augmentation du soutien du revenu aux producteurs de coton d'une manière similaire aux lois agricoles antérieures à 2014 et cela devrait entraîner un accroissement des semis de coton aux États-Unis. En plus des programmes ARC/PLC pour le coton-graine, le nouveau projet de loi agricole comprend un accès complet au programme de prêts à la commercialisation, au financement d'un programme pour la compétitivité des textiles et aux produits d'assurance-récolte.

En vertu de la nouvelle loi, une exploitation agricole n'a plus de base générique. La base générique est l'ancienne base que représente une exploitation cotonnière au sens de la loi agricole de 2008. Les propriétaires fonciers auront l'option de convertir une base générique en une base de coton-graine, ou en une base de coton-graine plus

d'autres produits couverts (tels que l'arachide, le maïs, le soja et le blé) en fonction des plantations faites antérieurement.

À partir de la récolte 2019, la loi agricole donne le choix entre PLC et ARC qui seront mis en place pour les cultures de 2019 et 2020. Les choix entre ARC et PLC seront autorisés chaque année, à partir de 2021. Les décisions entre ARC et PLC sont basées sur les attentes des agriculteurs en matière de fluctuation des prix comparativement aux rendements du programme. Les agriculteurs peuvent choisir annuellement l'assurance-récolte supplémentaire en vertu du titre XI pour les produits non couverts par le programme ARC. Les programmes fédéraux d'assurance-récolte subventionnent 65 % de la prime payée par les agriculteurs pour la police d'assurance-récolte achetée individuellement.

Le programme basé sur les prix, la Couverture des pertes de prix (PLC), est similaire au programme de paiements contractuels. La PLC effectue un paiement aux producteurs (le taux actuel est de 85 % de la superficie de base) lorsque le prix du marché d'un produit tombe en dessous du prix de référence fixe. La PLC ne peut pas être combinée avec la ARC-CO (niveau du comté) pour le produit sélectionné. Bien que les prix de référence soient fixés par la législation, les agriculteurs pourront augmenter les paiements pendant les années où la production diminue en actualisant les rendements agricoles. Pour les produits couverts par la PLC, une option de couverture supplémentaire est disponible pour offrir une protection supplémentaire contre les pertes de rendement.

Le taux de paiement en vertu du taux de la PLC doit être établi. Le prix de référence du PLC est fixé à 36,7 cents la livre et le prix plancher à 25 cents la livre. Le prix moyen

annuel de la commercialisation (MAC) du coton-graine est la moyenne pondérée du prix de la fibre de coton *upland* et du prix de la graine de coton. Les prix de la fibre et des graines de coton sont pondérés en fonction des parts annuelles de production. Le prix moyen de la campagne de commercialisation (MAC) n'est définitif qu'à la fin de la campagne (du 1er août au 31 juillet), mais l'USDA publie des estimations mensuelles.

Pour calculer le paiement, le rendement du paiement doit être établi. Si une exploitation a une base générique (ancienne base cotonnière), celle-ci possède également un rendement de paiement contracyclique du coton (CCP) établi préalablement dans le cadre de la loi agricole de 2008. C'était le rendement utilisé pour effectuer les paiements contracycliques. Dans le programme coton-graine, les propriétaires fonciers auront la possibilité de conserver le rendement actuel du CCP ou de l'actualiser à 90 % du rendement moyen de 2008-2012. Le rendement du paiement du coton-graine équivaudra au rendement de la fibre multiplié par 2,4. Le rendement du paiement de la fibre de coton *upland* sera le rendement le plus élevé entre le rendement de la fibre du CCP ou le rendement actualisé. Le paiement est effectué lorsque le prix de référence dépasse le plus élevé des prix entre le prix MYA et le prix plancher. Environ 85 % de la superficie de base de coton-graine est éligible pour ce paiement.

Le programme ARC-CO couvre les pertes de revenus au niveau du comté. Les exploitations sélectionnent la protection contre les pertes de revenus produit par produit au niveau du comté. Les paiements ARC-CO sont émis lorsque les recettes réelles du coton-graine du comté sont inférieures à la garantie ARC-CO. ARC-CO remplace le programme de revenus basé sur l'état de la loi agricole précédente, le renforcement des revenus de récolte (ACRE). Les revenus tirés des produits de base sont comparés aux revenus des comtés pour chaque produit, calculés à l'aide d'une moyenne olympique mobile sur cinq ans (en omettant les années où les prix étaient les plus élevés et les plus bas) des rendements des comtés et des prix nationaux. Les paiements de revenus sont basés sur 85 % de la superficie de base du produit couvert lorsque les revenus du comté sont inférieurs de 86 % à 76 % aux revenus de référence du comté, plafonnés à un maximum de 10 % des revenus de référence. Des rendements moyens élevés dans les comtés pourraient éliminer les paiements et les paiements varieront probablement d'un comté voisin à l'autre.

La garantie ARC-CO est de 86 % multiplié par Le prix moyen annuel de référence de la commercialisation du coton-graine multiplié par le rendement de référence du coton-graine. Le prix moyen annuel de référence de la commercialisation du coton-graine est le prix MAC du coton-graine déterminé selon la moyenne olympique des cinq dernières années. Si le prix MAC durant l'une des 5

années est inférieur au prix de référence (36,7 cents la livre), le prix de référence est remplacé par le prix MAC. Le rendement de référence du coton-graine est la moyenne du rendement du coton-graine du comté pour les cinq années précédentes. Si le rendement du comté au cours de l'une des cinq années est inférieur à 70 % du rendement transitoire du comté (rendement T), alors 70 % du rendement T est substitué pour chaque année où le rendement du comté est inférieur à 70 % du rendement T.

Les paiements PLC / ARC pour le coton-graine sont soumis à la limite de paiement de 125 000 USD applicable aux produits couverts (autres que les arachides), le critère du revenu brut ajusté étant fixé à 900 000 USD.

Les dispositions du prêt d'aide à la commercialisation sans recours pour la fibre de coton *upland* demeurent inchangées, le taux du prêt à la commercialisation étant fixé à 52 cents la livre au maximum et 45 cents la livre au minimum. La formule du taux de prêt est basée sur la moyenne mobile sur deux ans du prix mondial ajusté (AWP), toute baisse annuelle étant limitée à 2 % du taux d'emprunt de l'année précédente. Le taux d'emprunt pour le coton à soie extra-longue (ELS) a été porté de 79,77 cents la livre à 95 cents la livre.

Le programme de compétitivité ELS (subventions à l'exportation et aux utilisateurs nationaux) se poursuit, le seuil de déclenchement du prix maximum passant de 134 % à 113 % du taux de prêt ELS pour tenir compte de l'augmentation du taux de prêt ELS. Dans le cadre de ce programme, des paiements sont effectués aux utilisateurs nationaux de coton ELS produit aux États-Unis et aux exportateurs de coton ELS américain lorsque, pendant une période de quatre semaines consécutives, le prix du marché mondial du coton ELS concurrent le moins cher (ajusté à la qualité et à la localisation aux États-Unis ainsi qu'à d'autres facteurs affectant la compétitivité de ce coton) déterminé par le Secrétaire à l'agriculture est inférieur au prix courant aux États-Unis pour une croissance concurrente du coton à soie extra-longue, et que le prix le moins élevé du coton ELS concurrent est inférieur de 113 % à la croissance du taux du prêt pour le coton ELS. Le taux de paiement est la différence entre le prix en vigueur aux États-Unis et le prix du coton concurrent tel que décrit ci-dessus.

La loi agricole de 2018 maintient l'aide à l'ajustement économique des utilisateurs de coton *upland* au taux de 3 cents la livre. Ce paiement est versé mensuellement aux utilisateurs nationaux des volumes documentés de coton utilisés au cours du mois précédent, quelle que soit l'origine du coton utilisé.

Référence : Loi sur l'amélioration de l'agriculture de 2018, documents publiés et exposés du Conseil national du coton.



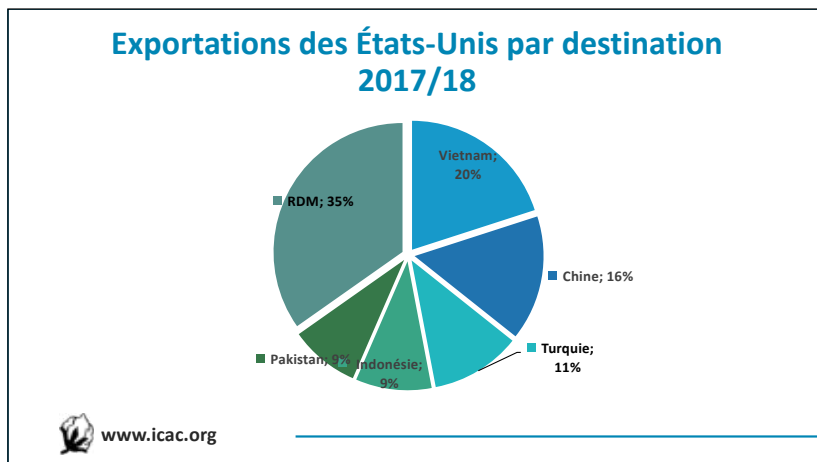
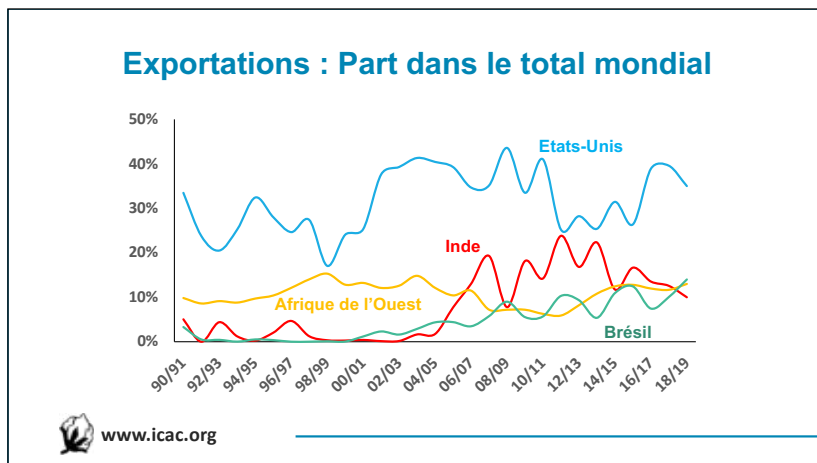
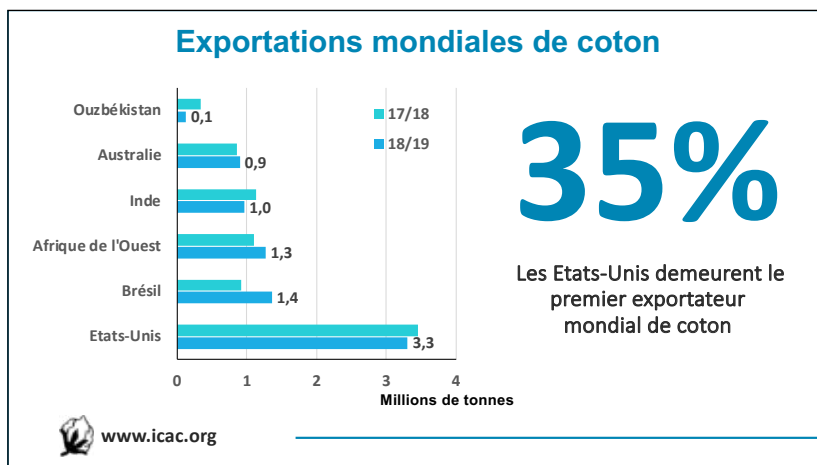
Activités tarifaires et leurs effets sur le commerce du coton

Par Andrei Guitchounts, Directeur du service d'analyse commerciale, ICAC

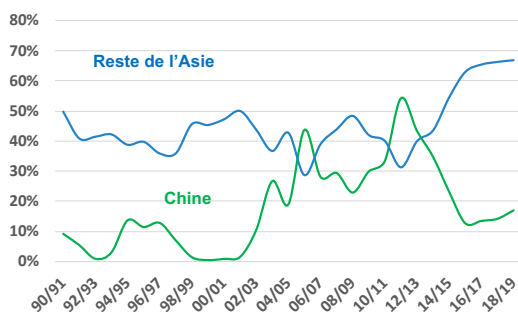
En juillet 2018, la Chine a imposé un tarif douanier de 25 % sur environ 50 milliards de dollars de produits d'importations américaines (y compris divers produits agricoles américains, dont le coton) en guise de représailles contre les tarifs douaniers précédemment imposés par les États-Unis sur les produits chinois. La valeur des produits agricoles américains touchés par les droits de douane chinois s'élève à environ 19,6 milliards de dollars (importés des États-Unis en 2017), dont environ 1,1 milliard de dollars de coton américain exporté vers la Chine en 2017/18. Les exportations américaines de soja, évaluées à 14 milliards de dollars, ont été les plus touchées par les tarifs douaniers chinois. Jusqu'à présent, les États-Unis n'ont pas imposé de tarifs sur les produits textiles et vêtements importés de Chine, qui étaient évalués à 38,8 milliards de dollars en 2017. Des négociations commerciales entre les États-Unis et la Chine sont en cours et si elles n'aboutissent pas, cela pourrait conduire les deux pays à imposer des droits supplémentaires sur 200 milliards de dollars de commerce.

Malgré l'escalade des droits de douane entre les deux principaux pays commerçants de coton, le négoce mondial du coton devrait augmenter de 3,5 % en 2018/20 pour atteindre 9,3 millions de tonnes. En 2017/18, les États-Unis étaient le premier exportateur mondial de coton, avec 3,5 millions de tonnes (soit 38 % des exportations mondiales). La Chine était la deuxième destination du coton américain (après le Vietnam), important 560 000 tonnes et représentant 16 % de toutes les exportations américaines. Les exportations américaines devraient diminuer de 3 % en 2018/19 en raison de la baisse de la production.

La Chine a été le troisième importateur de coton en 2017/18 (après le Bangladesh et le Vietnam) et a importé 1,2 million de tonnes de coton, le volume le plus important étant fourni par les États-Unis, qui ont représenté 45 % des importations chinoises. L'Inde représentait 10 % des

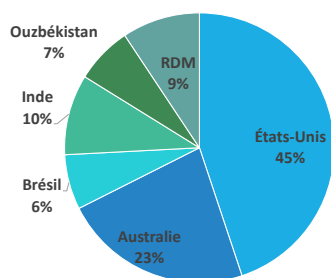


Part des importations mondiales



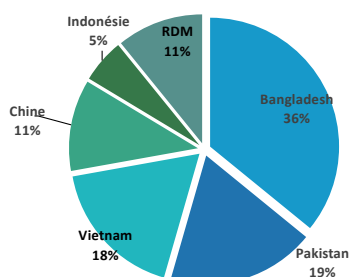
www.icac.org

Importations chinoises par origine 2017/18



www.icac.org

Exportations indiennes par destination 2017/18



www.icac.org

importations chinoises en 2017/18. Selon les prévisions, la Chine augmentera ses importations à 1,6 million de tonnes en 2018/19.

L'Inde était le deuxième exportateur mondial de coton en 2017/18, représentant 12 % des exportations mondiales, soit 1,1 million de tonnes. Près de 130 000 tonnes, soit 11 % de toutes les exportations indiennes, ont été expédiées vers la Chine. En 2018/19, les exportations indiennes sont prévues en légère baisse à environ 1 million

de tonnes, un pourcentage plus élevé étant expédié vers la Chine.

En raison des droits de douane de 25 % imposés par la Chine sur les importations de coton américain, la part des États-Unis dans les importations chinoises devrait diminuer considérablement, tandis que d'autres grands exportateurs tels que le Brésil, l'Inde, l'Australie et l'Afrique de l'Ouest pourraient augmenter leur part sur le marché chinois.

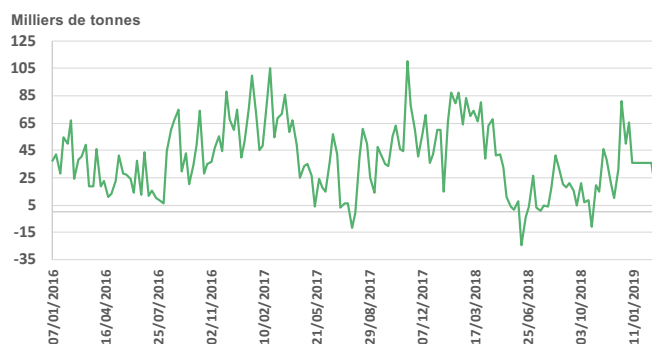
Dans le même temps, les États-Unis devraient augmenter leurs expéditions vers d'autres grands marchés, notamment le Vietnam, le Bangladesh et l'Indonésie. Même si le total des engagements des États-Unis pour 2018-2019 est similaire au niveau de 2017/18 (en décembre 2018), les ventes à l'exportation des États-Unis vers certains pays dépassent celles de l'année précédente :

- Bangladesh (en hausse de 29 %),
- Vietnam (en hausse de 43 %) et
- Indonésie (en hausse de 11 %).

Dans le même temps, les ventes cumulées des États-Unis vers la Chine pour les cinq premiers mois de 2018/19 ont été inférieures de 18 % à celles de la même période l'an dernier. Toutefois, il semblerait que les importateurs chinois aient reporté les dates de livraison de certains de ces engagements sur 2019/20, tout en concentrant leurs activités d'achat sur les croissances brésiliennes, indiennes et australiennes. Les expéditions des États-Unis vers la Chine ont diminué de 30 % d'août à décembre 2018 comparativement à la même période en 2017, tandis que les expéditions ont augmenté de 200 % en provenance du Brésil, de 87 % en provenance d'Australie et de 226 % en provenance de l'Inde. Certains importateurs de coton — en particulier le Vietnam, l'Inde et le Pakistan — pourraient augmenter leurs exportations de filés fabriqués à partir de coton américain vers la Chine tout au long de la campagne 2018/19.

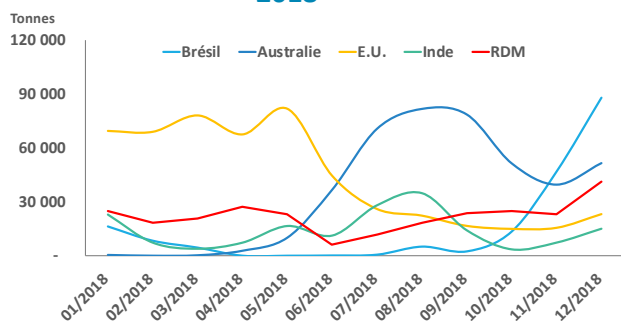
Ces dix dernières années, les exportations de coton des États-Unis vers le Vietnam ont connu une croissance extrêmement rapide, passant de 125 215 tonnes en 2008 à 626 539 tonnes en 2017. Cette hausse a été possible grâce à la demande croissante de filé de coton sur les marchés d'exportation, en particulier en Chine. De même, les exportations vietnamiennes de filés de coton en Chine

Ventes nettes hebdomadaires des États-Unis



www.icac.org

Chine : Importations mensuelles de coton par pays 2018



www.icac.org

Source : GTI – Global Trade Atlas

Contract à terme ICE



www.icac.org

— qui ne sont assujetties à aucun quota et sont exemptes de droits de douane — ont presque triplé au cours des cinq dernières années, passant de 258 085 tonnes en 2013 à 716 080 tonnes en 2017.

L'augmentation des droits de douane sur les exportations américaines de coton vers la Chine pourrait également avoir été l'un des facteurs à l'origine de la baisse récente des prix du coton. Le contrat à terme n°2 du coton, négocié à l'Intercontinental Exchange (ICE), est passé de près de 90,3 cents la livre le 31 juillet 2018 à 74,4 cents la livre le 1er février 2019. Cela représente une baisse de 18 % depuis l'entrée en vigueur du droit de 25 % sur le coton américain. Une baisse similaire a été enregistrée dans l'Indice A de Cotlook au cours de la même période.

Le gouvernement américain a annoncé un programme visant à aider les agriculteurs touchés négativement par les représailles douanières chinoises en leur fournissant une aide de 12 milliards de dollars. Le plan comprend un volet destiné à aider les agriculteurs (y compris les producteurs de coton) appelé Programme de facilitation du marché. Le programme de facilitation du marché fournira 6 cents la livre sur au moins la moitié de la production de coton d'un producteur en 2018 (coton *upland* et à soie extra-longue). Le taux de paiement pour la production du second semestre de 2018 sera déterminé ultérieurement. Les paiements au titre de la facilitation du marché sont soumis au critère actuel du revenu brut ajusté de 900 000 USD et à une limite de paiement distincte de 125 000 USD par personne pour les cultures admissibles. Si chaque livre de production américaine prévue en 2018/19 reçoit le paiement de facilitation de 6 cents, le montant total versé serait de 570 millions de dollars. Toutefois, en raison des limites de paiement, les indemnités réelles devraient se situer entre 25 % et 50 % du montant maximal, soit entre 140 millions et 280 millions de dollars.



Innovation dans les domaines du coton et du textile

Rédigé par Yvonne Johnson, directrice principale, Développement des produits, Cotton Incorporated

Le département de développement de produits (PD, pour son sigle en anglais) de Cotton Incorporated, dont le siège social se situe au sein du centre de recherche textile de la société à Cary, en Caroline du Nord, se concentre sur la conception et le développement de concepts textiles. Les archives sans cesse croissantes de constructions de textiles sont une source d'inspiration pour les marchés de l'habillement et du linge de maison. Tout au long de l'année, les designers et les ingénieurs du textile utilisent les machines à tricoter et les métiers à tisser pour concevoir et développer des tissus nouveaux et innovants en coton. La création de textiles innovants commence par la sélection de la fibre de coton adaptée à chaque tâche, selon que le tissu soit destiné au denim épais ou au poids du tissu de tee-shirt. La longueur et l'uniformité de la fibre sont des facteurs clés pour déterminer le système de filature qui sera utilisé et auront une incidence sur le type de structure de tissu qui sera finalement créé.

Une grande partie des nouveaux développements introduits par Cotton Incorporated PD tournent autour de la performance et de la durabilité. Lorsque la longueur de la fibre de coton est uniformisée, il est possible de développer des fils plus fins, qui permettent la création de tissus de coton plus légers, ce qui rend le coton d'être plus compétitif par rapport aux produits synthétiques légers qui dominent le marché des vêtements de sport. En travaillant avec le département de traitement de la fibre de Cotton Incorporated, le développement de fils plus fins utilisant des variétés *upland* améliore les chances d'offrir plus d'options aux marchés des sports et loisirs.

La durabilité et la performance sont des facteurs déterminants dans le secteur du textile et resteront probablement au centre de la prise de décision pendant un certain temps. C'est dans cet esprit que l'équipe de développement de projets conserve un flux constant de nouvelles idées et de nouveaux concepts servant à inspirer les usines, les marques et les détaillants quant à la capacité du coton à répondre à ces exigences. De nouvelles technologies font leur apparition, offrant des performances sans sacrifier l'importance de la durabilité. Les constructions de tissu qui offrent des

Le personnel de développement de produits de Cotton Incorporated travaillant sur un équipement



Laboratoire de développement de produits au Centre de recherche de Cotton Incorporated



performances sans utilisation de la chimie en sont un excellent exemple. Par exemple, pour réduire la perméabilité à l'air et augmenter les propriétés isolantes, le PD a mis au point un textile tricoté comportant de nombreuses couches de tubes tricotés empilés les uns sur les autres pour retenir l'air. Des travaux récents ont mis l'accent sur le coton de performance et les alternatives aux microfibres synthétiques dans le 100 % coton et les mélanges de coton et de laine. En se concentrant sur la durabilité,

une histoire purement naturelle de tissage et de tricotage de coton 100 % a conservé la couleur naturelle du coton. Cette collection comprenait des tissus traités avec un minimum d'enzymes, puis laissés non teints pour mettre en valeur la teinte naturelle du coton. Pour améliorer la durabilité par la construction et la sélection de filé, le PD a mis au point des tissus avec le CORDURA® d'Invista pour les tricots et les tissages des doublures vestimentaires et des survêtements extérieurs, ainsi que la construction CONESTRONG™ de Cone Denim résistant à l'abrasion pour les jeans et les chemises en chambray. Les fabrications de tissus tricotés en coton pour les survêtements, traitées avec les technologies STORM COTTON™ ou TransDRY®, ont propulsé les vêtements tricotés en les rendant hydrofuges ou à séchage plus rapide.

Certaines des développements les plus notables en matière d'inspiration sont décrits plus en détail dans le texte qui suit.

Tissu polaire et Tissu éponge

Les tissus éponge à trois fils ont été construits en utilisant une configuration de boucle unique, créant des intérêts visuels alternatifs dans cette collection. Le mélange

Tissu éponge tricoté avec un revers à boucle unique



Tissu éponge imprimé numériquement



d'un fil de coton et d'un fil de polyester en boucle a permis d'obtenir un tissu plus léger et résistant à la flamme; l'ajout de polyester a permis de réussir les tests d'inflammabilité. De plus, le mélange de fibres permet d'utiliser une plus large gamme de colorants, offrant ainsi des options de teinture plus flexibles. Dans un autre développement, des fils de coton et de laine ont été placés sur le côté bouclé d'une tissu polaire à trois fils. L'ajout de laine était une solution naturelle pour réussir les tests d'inflammabilité sur ce développement. De plus, un fil composé de mélange de coton et de nylon de 6,6 a été placé dans la structure inférieure afin d'assurer la solidité et la résistance à l'abrasion de la surface extérieure d'un vêtement.

Tissus tricotés indigo

Les tissus tricotés indigo de cette collection ont été achetés auprès d'un fournisseur européen de fils et tissus indigo. La qualité de ce fil original a permis d'obtenir l'esthétique recherchée. La qualité de la texture du tissu, combinée à l'indigo teint en anneau (l'extérieur du fil est bleu, tandis que le centre est naturel) a fourni une toile pour des effets de traitement uniques du vêtement, tels que la gravure au laser et le blanchiment avec des alternatives non permanganates.

Performance par les technologies

Pour amplifier les capacités de performance du coton, un assortiment de tissus riches en coton a été développé en utilisant les technologies de Cotton Incorporated pour optimiser cette collection pour le marché de la performance et du plein air. Ces tissus peuvent également être intégrés aux vêtements pour un usage quotidien avec des caractéristiques de performance supplémentaires améliorant encore le confort de l'utilisateur. Cette collection comprenait : un groupe de tissus 100 % coton utilisant la technologie TransDRY® pour la gestion de l'humidité ; un sergé en coton/nylon de poids moyen et un denim extensible de chaîne dont les fils du rembourrage sont traités avec la technologie TransDRY® ; un tissu oxford extensible en coton résistant à l'eau et un velours côtelé large traité avec la technologie STORM COTTON™ ; et enfin, un tissu tricoté à deux fontures et à double face et les tissus de jersey ont été améliorés avec les technologies STORM COTTON™ et

Tissu indigo en coton piqué avec la technique Shibori



Tissus polaire tricoté en coton et en laine



WICKING WINDOWS™ de Cotton Incorporated pour les activités sportives de plein air.

Tissu polaire en coton - Étapes vers des alternatives aux tissus polaires synthétiques

Cette collection de tissus en coton naturel offre des alternatives aux polaires synthétiques qui sont un article de base des marchés actuels de l'habillement. Dans cette collection, les tissus Dobby et Jacquard ont été améliorés par le décatissage le cisailage pour obtenir des surfaces douces et en relief. Ils sont également dotés de traitements de surface simples-doubles qui conviennent aux marchés de l'habillement et du linge de maison. Les tissus à motifs jacquard ont été teints avec des colorants réactifs qui rehaussent le contraste mat/brillant, le contraste haut/bas de la surface du textile.

Tissu léger de performance à base de mélange coton/nylon 6,6

Il s'agit d'un textile performant riche en coton, à la fois technique et doux. Jouant sur une construction en sergé réversible, une chaîne en nylon 6,6 conférerait résistance, finesse et légèreté, tandis que le coton filé en anneau procurerait la douceur. Un côté de filaments de chaîne très brillants complète un côté au filé doux et mat. La teinture croisée et unifiée aide à illustrer la polyvalence de ce mélange actif.

Tissu de performance en coton et nylon mélangés, avec coloration iridescente



Tissus Indigo de Novelty

L'Indigo demeure un colorant important dans tous les marchés du vêtement. Une grande variété de tissus indigo tissés ont été développés pour mettre en évidence des structures de tissage uniques, des fils de fantaisie et des techniques de traitement de vêtement intéressantes, puis regroupés pour créer une collection stimulante d'indigo.

Denim - nouveaux procédés de finition des vêtements

En collaboration avec le secteur de la recherche en chimie textile de Cotton Incorporated, deux nouvelles techniques de finition ont été appliquées au denim *bull* (coton naturel) et au denim à base d'indigo, recouvert de noir-soufre, créant une collection plus contemporaine. Un denim indigo 3x1 sergé, avec une couche de soufre noir, a été marqué au laser puis fini avec un procédé Tonello

Denim en coton/spandex avec effet unique de teinture de vêtements



Nid d'abeille 100% coton tissé avec indigo



NoStone™. Le tissu qui en résulte est une version moderne de l'effet délavé, mais a été complété de manière plus durable par des moyens mécaniques. Un denim de couleur naturelle, dans la forme de jambes de pantalon, a été prétraité avec une solution cationique avant de le teindre, en fixant les teintures à la surface du tissu pour les empêcher de se répandre uniformément et en produisant un nouvel effet de couleur chiné.

Tissu de performance à base de mélange naturel – Denim de coton/laine

En combinant deux fibres naturelles, le coton et la laine, on peut bénéficier des meilleures propriétés des deux fibres; le coton avec sa douceur et sa respirabilité, et la laine avec ses propriétés de régulation thermique et de contrôle des odeurs. Les denims de cette collection ont une chaîne indigo pliée; une version contient du fil de coton/laine dans le rembourrage, et l'autre a des fils de coton/laine et coton/spandex dans le rembourrage.



Le secteur cotonnier au Zimbabwe

Par Nyasha Gandiwa, Producteur de coton - Programme de recherche sur le coton,
Groupe de recherche SeedCo, Centre de recherche Kadoma, route Vumba, Kadoma

Le coton est une culture stratégique importante au Zimbabwe, qui revêt une importance à la fois économique et politique. Elle est la deuxième source la plus importante de devises étrangères dans le secteur agricole après le tabac. La culture soutient également directement environ 300 000 agriculteurs dans des zones marginales à faible pluviométrie où d'autres cultures auraient du mal à survivre. Indirectement, le coton profite à l'industrie car il fournit des matières premières aux secteurs du textile, de la filature, de l'huilerie et de l'alimentation pour le bétail.

Plus de 99 % de la récolte est produite par de petits producteurs sur une exploitation de superficie moyenne de 1 à 2 ha, dans des conditions pluviales. Les zones de production sont principalement concentrées dans les zones marginales chaudes avec des précipitations irrégulières qui reçoivent généralement des totaux annuels compris entre 400 et 600 mm. Les principales zones de production sont les suivantes :

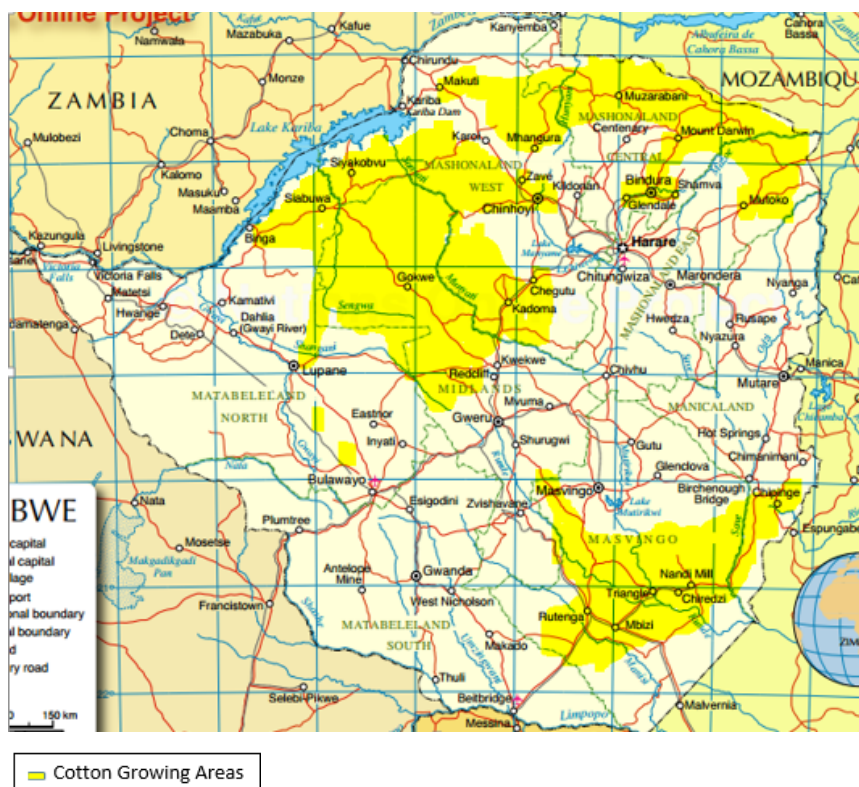
- Régions du centre et du nord-ouest. Les principales régions sont Gokwe et Sanyathi, qui représentent environ 50 % de la production nationale. Kadoma et Chinhoyi

sont les autres zones importantes de cette région.

- Région nord couvrant des zones importantes comme Mzarabani, Mont Darwin et Bindura dans le Mashonaland Central et Mutoko dans le Mashonaland-Est.
- Régions de Lowveld du sud-est, y compris Chiredzi, Ngundu, Rutenga et Checheche dans la province de Masvingo et Chipinge dans la province de Manicaland.

La plupart des petits exploitants agricoles sont pauvres en ressources et n'ont pas les moyens d'acheter des intrants pour leur production. Ainsi, la culture est principalement cultivée dans le cadre d'une agriculture contractuelle où les égreneurs fournissent un soutien en intrants, sous la forme de prêt, aux agriculteurs qui, à leur tour, sont obligés de vendre leurs produits aux mêmes égreneurs. Le gouvernement a également mis en place récemment un programme visant à fournir une aide gratuite en intrants aux producteurs de coton afin de relancer le secteur cotonnier, dont la faible production est illustrée par le chiffre le plus bas de 28 600 tonnes métriques de coton-graine enregistré pendant la campagne 2015/16. Ce programme a permis un accroissement de la production à environ 150 000 tonnes métriques de coton-graine pour la campagne 2017/18.

Figure 1 : Zones de culture du coton au Zimbabwe (en jaune)



Les défis pour la production

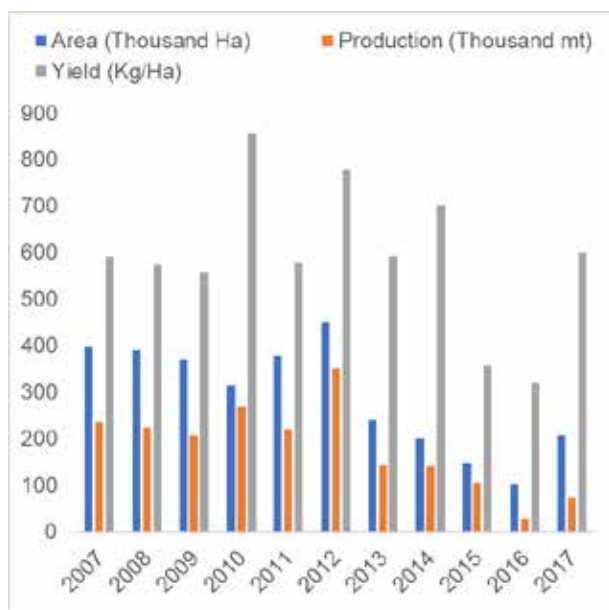
Malgré la reprise récente de la production, la productivité du coton au niveau des exploitations est restée stable à environ 200 kg/ha, bien en dessous de la moyenne mondiale de 750 kg/ha et des rendements dépassant 1 500 kg/ha pour les meilleurs pays.

Cette faible productivité est très préoccupante, car il semble que les efforts déployés pour augmenter les niveaux de rendement n'ont pas été efficaces. De nouvelles approches sont donc nécessaires à cet égard. Les trois facteurs principaux affectant les rendements cotonniers au niveau de l'exploitation ainsi que les solutions possibles pouvant être explorées, sont décrits ci-dessous.

Utilisation insuffisante d'engrais

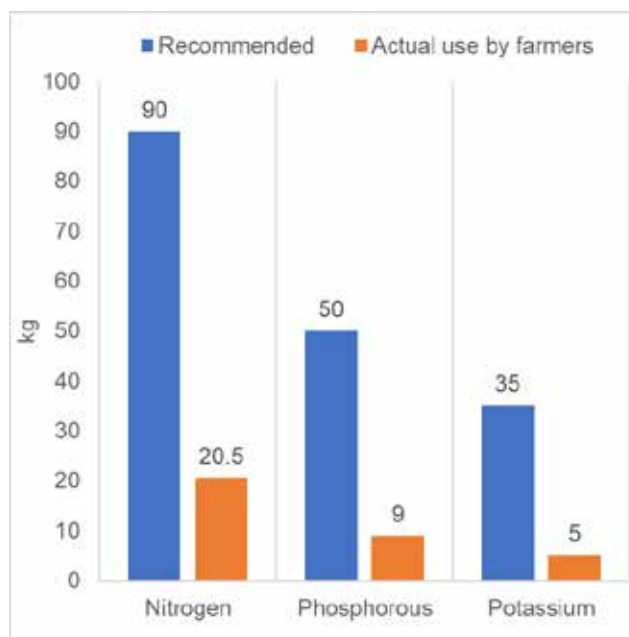
La plupart des producteurs de coton sont pauvres en ressources et dépendent du gouvernement ou des entrepreneurs d'égrenage pour leurs intrants (semences + produits chimiques). Actuellement, le programme d'intrants gratuits du gouvernement fournit un ensemble de

Figure 2 : Données sur la production de coton-graine au Zimbabwe



Source : AMA, 2017.

Figure 3 : L'utilisation d'engrais par les agriculteurs



100 kg/ha de composés L (NPK : 5:10:10) et 50 kg/ha d'AN (34,5 % N). Ainsi, ils ont toujours tendance à utiliser moins d'intrants que les niveaux recommandés (Figure 3).

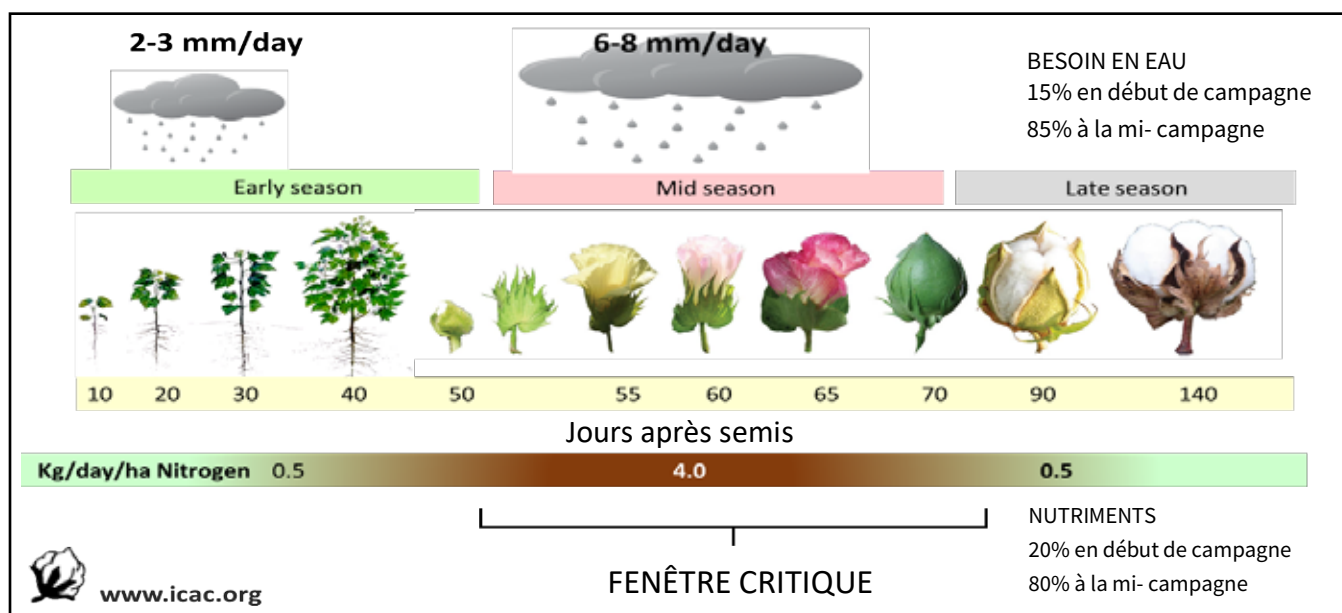
De plus, comme les agriculteurs manquent de ressources, une partie de l'engrais fourni est détournée vers des cultures vivrières comme le maïs, qui est la denrée de base locale. Il a été rapporté que pour un niveau de rendement de 1 000 kg/ha de fibre, 45 kg d'azote, 12 kg de potassium et 15 kg de phosphore sont nécessaires (Rochester, rapport final de 2014). Cela montre que même si les engrais appliqués par les agriculteurs locaux ne permettent pas d'obtenir des rendements de 1 000 kg/ha de fibre, ils devraient être suffisants pour des rendements d'environ 500 kg de fibre/ha. Cela doublerait au moins les niveaux de rendement nationaux actuels. Par conséquent, des pratiques agronomiques et des variétés adaptables sont nécessaires pour améliorer l'efficacité de l'utilisation des éléments nutritifs afin d'augmenter les rendements sans nécessairement augmenter les niveaux d'engrais. Il sera également crucial d'adopter certains concepts de l'agriculture de précision (AP) en veillant à ce que les analyses de sol soient facilement accessibles au niveau des communautés locales afin que les recommandations en matière d'éléments nutritifs soient spécifiques car les niveaux nutritifs inhérents sont variables selon les régions.

Lutte antiparasitaire

Les vers de la capsule, en particulier *Heliothis*, sont le principal ravageur du coton au Zimbabwe et leur infestation peut entraîner une perte totale de rendement de la culture de coton. Le ver de la capsule rouge (*Diparopsis spp.*) et le légionnaire d'automne (FAW - *Spodoptera spp.*) sont également des ravageurs importants. Les producteurs ont recours principalement aux pyréthroïdes pour lutter contre le ver de la capsule *Heliothis*. Les pesticides chimiques sont généralement obtenus dans le cadre d'un ensemble d'intrants auprès d'égreneurs ou du système gouvernemental. Toutefois, en raison de leur utilisation intensive, ces parasites ont développé une résistance aux principaux pyréthroïdes utilisés, tels que Fenkill 200EC. De plus, les pesticides fournis sont insuffisants pour permettre la lutte antiparasitaire pour toute la période critique (de la floraison à la maturité) étant donné qu'il s'agit de variétés à longue campagne nécessitant jusqu'à 180 jours.

Comme la plupart des agriculteurs n'ont pas les moyens de se procurer des insecticides supplémentaires, il est nécessaire d'adopter de meilleures stratégies qui renforceront la lutte contre le ver de la capsule sans qu'il soit nécessaire d'effectuer des pulvérisations supplémentaires. Cela est également important compte tenu de la pression mondiale en faveur d'une production de coton durable qui met l'accent sur la réduction de l'utilisation de pesticides. Des approches qui mettent l'accent sur la lutte intégrée contre les ravageurs (LIR) sont donc nécessaires

Figure 4 : Fenêtre critique pour le coton



et impliquent des mécanismes de contrôle alternatifs pour remplacer la dépendance uniquement au contrôle chimique.

Des méthodes de lutte biologique qui encouragent la préservation de la population d'ennemis naturels indigènes tels que les parasitoïdes des œufs en retardant la pulvérisation de pesticides à large spectre pourraient être explorées. Une autre approche consisterait à réduire la fenêtre critique durant laquelle les vers de la capsule sont les plus problématiques (du bouton floral à leur maturité). Les variétés et les pratiques de gestion actuellement utilisées au Zimbabwe sont telles qu'il existe une longue fenêtre critique de 90 à 120 jours. Cette fenêtre critique de plus longue durée entraîne une augmentation du nombre de pulvérisations pour contrôler le ver de la capsule. Les variétés à maturation précoce et les pratiques de gestion qui permettent de raccourcir la fenêtre critique sans sacrifier le potentiel de rendement peuvent être adoptées comme une meilleure méthode de gestion des vers de la capsule.

Précipitations irrégulières et mal réparties

100 % du coton zimbabwéen sont produits dans des conditions pluviales. Ces derniers temps, la campagne de croissance a récemment été caractérisée par un début tardif et une interruption précoce des pluies, ce qui a effectivement réduit la durée de la campagne de 180 à environ 120 jours. Comme les variétés locales sont de longue durée, les rendements sont affectés négativement par ces périodes tardives de stress hydrique. De plus, ces faibles précipitations devraient perdurer en raison du changement climatique. La fréquence des événements El-Nino, dont l'un des effets est la réduction des précipitations en

Afrique méridionale, a augmenté ces dernières années. Si l'investissement dans des installations d'irrigation pour la production cotonnière est la solution souhaitable, les coûts seront prohibitifs. Les agriculteurs pourraient adopter des techniques qui améliorent la santé du sol, comme la réduction du travail du sol et l'intégration de la matière organique dans le sol. Une bonne santé du sol favorise le développement des racines et la capacité de rétention d'eau du sol, ce qui permet à la plante d'être plus tolérante aux situations de stress hydrique.

Les variétés et les pratiques de gestion qui réduisent la fenêtre critique durant laquelle les besoins en eau sont les plus importants (phase de reproduction) pourraient être explorées en tant que stratégie de protection contre la sécheresse. La fenêtre critique est illustrée dans la figure 4. Avec les variétés à maturation précoce plantées en haute densité allant jusqu'à 200 000 plantes/ha exigent, chaque plante n'a besoin de produire que 4 à 5 capsules pour atteindre des rendements élevés allant jusqu'à 1 600 kg de fibres/ha. Cela réduira le temps requis pour la phase de reproduction et, par conséquent, la fenêtre critique pour la disponibilité de l'humidité sans affecter les niveaux de rendement.

Ainsi, les contraintes auxquelles se heurtent les agriculteurs zimbabwéens dans la production cotonnière - utilisation inadéquate des éléments nutritifs, lutte contre le ver de la capsule et faibles précipitations irrégulières - pourraient être atténuées par des approches qui ne nécessitent pas d'investissements importants et qui seraient hors de portée des agriculteurs. Ces approches sont centrées sur l'adoption de pratiques de gestion qui réduiraient la fenêtre critique de croissance du coton, permettant à la culture d'utiliser efficacement les ressources disponibles.





Offre et utilisation de coton par pays en 2016/17

15 mars 2019

	Superf.	Rend.	Prod.	Stocks début	Impts	Cons.	Expts	Stocks clot.	S/U *	S/UI **
	000 Ha	Kg/Ha	000 Tonnes métriques						Ratio	Ratio
CANADA				0	0	0		0	0.11	0.11
CUBA	4	269	1	1	2	3		1	0.19	0.19
DOM., REP.					1	1		0	0.47	0.47
MEXIQUE	104	1,573	164	168	225	387	28	141	0.34	0.37
ETATS-UNIS	3,848	972	3,738	827	2	708	3,248	599	0.15	0.85
Amérique du Nord	3,961	986	3,905	996	230	1,100	3,276	742	0.17	0.67
EL SALVADOR				9	34	34		9	0.27	0.27
GUATEMALA				7	26	26		7	0.27	0.27
HONDURAS	0	318	0	0				0		
Amérique centrale	2	512	1	16	60	61	0	16	0.27	0.27
ARGENTINE	247	727	180	320	3	143	58	301	1.49	2.10
BOLIVIE	4	639	3	2	0	3	0	2	0.50	0.53
BRESIL	939	1,629	1,530	884	41	685	607	1,163	0.90	1.70
CHILI				0	0	0		0	0.41	0.41
COLOMBIE	8	948	8	16	26	43	1	6	0.14	0.15
EQUATEUR	1	439	1	3	10	11		3	0.25	0.25
PARAGUAY	10	450	5	1	1	3	3	1	0.21	0.41
PEROU	27	814	22	19	41	57	1	25	0.43	0.43
URUGUAY				0		0		0	0.06	0.06
VENEZUELA	15	390	6	4	4	10		3	0.30	0.30
Amérique du Sud	1,252	1,400	1,753	1,250	128	956	670	1,504	0.92	1.57
ALGERIE				1	1	2		0	0.03	0.03
EGYPTE	55	694	38	93	111	127	26	90	0.59	0.71
MAROC				4	10	11		3	0.25	0.25
SOUDAN	70	561	39	20		18	28	14	0.31	0.78
TUNISIE				3	12	12		3	0.22	0.22
Afrique du Nord	125	620	78	120	134	169	54	109	0.49	0.65
BENIN	418	416	174	58		4	142	87	0.60	21.78
BURKINA FASO	740	385	285	85		4	247	120	0.48	29.93
CAMEROUN	224	488	109	64		2	113	58	0.50	30.53
R.C.A.	32	216	7	2			7	3	0.42	
TCHAD	298	239	71	23		1	42	51	1.19	102.19
COTE D'IVOIRE	343	408	140	19	0	2	136	21	0.15	10.25
GUINEE	12	276	3	1			3	1	0.40	
MADAGASCAR				3				3		
MALI	656	404	265	61		5	260	61	0.23	12.20
NIGER	5	447	2	0		1	1	0	0.11	0.25
SENEGAL	20	355	7	2	0	1	7	2	0.29	2.80
TOGO	133	293	39	12			38	14	0.36	
Afrique Francophone	2,881	383	1,103	333	0	19	996	421	0.42	21.96
ANGOLA	3	302	1	0		1	0	0	0.33	0.48
ETHIOPIE	82	629	52	19	4	55	0	19	0.34	0.34
GHANA	15	370	6	9	0	1	1	12	4.42	9.33
KENYA	29	183	5	1	0	5	0	1	0.12	0.12
MALAWI	90	232	21	10		3	16	12	0.61	3.94
MOZAMBIQUE	116	263	31	26			37	20	0.53	
NIGERIA	253	202	51	22	1	25	31	18	0.32	0.71
AFRIQUE DU SUD	18	898	16	9	18	22	9	12	0.39	0.54
TANZANIE	350	127	45	69		39	24	51	0.82	1.31
OUGANDA	72	388	28	21		1	26	22	0.83	25.26
CONGO, REP. DEM.				2	8	8		2	0.27	0.27
ZAMBIE	120	332	40	40		2	44	34	0.76	
ZIMBABWE	155	271	42	7		3	24	22	0.83	7.83
Afrique du Sud	1,324	257	341	249	53	190	214	238	0.59	1.25
KAZAKHSTAN	111	634	70	25	0	12	47	36	0.62	3.06
KYRGYZSTAN	14	810	12	4	4	1	14	4	0.27	4.19
TAJIKISTAN	162	525	85	27		11	74	27	0.32	2.40
TURKMENISTAN	545	542	296	74		140	143	86	0.30	0.61
OUBÉKISTAN	1,250	631	789	242	1	371	403	259	0.34	0.70
Asie Centrale	2,082	601	1,252	372	5	535	680	413	1.85	0.77



Offre et utilisation de coton par pays en 2016/17 (suite)

15 mars 2019

	Superf.	Rend.	Prod.	Stocks début	Impts	Cons.	Expts	Stocks clot.	S/U *	S/UI **
	000 Ha	Kg/Ha		000 Tonnes métriques					Ratio	Ratio
AUTRICHE				0	4	3	1	1	0.14	0.17
AZERBAIJAN	51	626	32	9		16	10	15	0.59	0.96
BIELORUSSE				4	11	11		4	0.34	0.34
BELGIQUE				2	7	3	4	1	0.18	0.40
BULGARIE	1	324	0	1	5	5	0	1	0.18	0.19
REP. TCHEQUE				0	3	3		0	0.13	0.13
DANEMARK					0	0				
ESTONIE										
FINLANDE										
FRANCE				2	12	9	3	2	0.13	0.18
ALLEMAGNE				9	30	24	6	9	0.30	0.38
GRECE	211	1,009	213	45	6	18	221	24	0.10	1.34
HONGRIE				0	1		1	0	0.03	
IRLANDE				0	0	0		0	0.09	0.09
ITALIE				7	37	35	2	6	0.17	0.17
LETTONIE				0	0	0	0	0	0.03	0.04
LITUANIE				0				0		
MOLDAVIE				1	2	2		1	0.34	0.34
PAYS-BAS				0	4	4		0	0.10	
NORVEGE										
POLOGNE				0	3	3	0	1	0.21	0.22
PORTUGAL				7	34	34	0	6	0.19	0.19
ROUMANIE				0	0	0		0	0.09	0.09
RUSSIE	1	520	1	16	32	37	5	8	0.20	0.22
REP. DE SLOVAQUIE										
ESPAGNE	61	903	55	25	2	3	54	25	0.44	7.18
SUEDE				0	0	0		0	0.74	0.74
SUISSE				0	1	1	0	0	0.17	0.29
UKRAINE				0	2	2		0	0.25	0.25
ROYAUME-UNI				0	0	0		0	0.14	0.14
EX YUGOSLAVIE				1	7	7		1	0.19	0.19
Europe	327	922	301	132	204	223	307	108	0.20	0.48
UE-28 inclus	273	982	268	99	149	147	292	77	0.18	0.53
CHINE	3,100	1,581	4,900	12,650	1,096	8,000	13	10,632	1.33	1.33
TAIWAN				41	140	153		29	0.19	0.19
HONG KONG				30	1	0	0	30	62.05	
Sous-total	3,100	1,581	4,900	12,722	1,237	8,154	13	10,691	1.31	1.31
AUSTRALIE	557	1,598	891	180		7	812	252	0.31	37.72
INDONESIE	8	615	5	95	738	752	2	85	0.11	0.11
JAPON				16	55	62		8	0.14	0.14
COREE, D.R.P.				1	5	5		1	0.24	0.24
COREE, REP.				54	223	229	1	47	0.21	0.21
MALAYSIE				17	85	65	24	13	0.15	0.20
PHILIPPINES	0	567	0	3	14	13		4	0.31	0.31
SINGAPOUR				0	7		7	0	0.05	
THAILANDE	2	517	1	46	267	261	0	52	0.20	0.20
VIETNAM	2	750	1	149	1,198	1,168		181	0.16	0.16
Asie de l'Est	588	1,541	905	565	2,592	2,569	846	648	0.19	0.25
AFGHANISTAN	40	387	16	5		4	10	7	0.48	1.56
BANGLADESH	43	665	28	346	1,412	1,409		379	0.27	0.27
INDE	10,845	541	5,865	1,507	596	5,148	991	1,829	0.30	0.36
MYANMAR	244	634	155	104	10	207		62	0.30	0.30
PAKISTAN	2,496	666	1,663	704	538	2,147	24	734	0.34	0.34
SRI LANKA				0	2	2		0	0.09	0.09
Asie du Sud	13,671	565	7,729	2,667	2,558	8,919	1,024	3,011	0.30	0.34
IRAN	75	702	53	33	66	110	0	42	0.38	0.38
IRAQ	13	361	5	2	4	9		2	0.21	0.21
ISRAEL	8	1,761	14	2			14	2	0.13	
SYRIE	35	983	35	22		24	22	11	0.23	0.45
TURQUIE	420	1,674	703	826	801	1,455	73	802	0.53	0.55
Sous-total	554	1,462	810	889	882	1,610	109	861	0.50	0.53
TOTAL MONDIAL	29,867	773	23,076	20,311	8,083	24,506	8,189	18,763	0.77	0.77

Les sous-totaux et le total comprennent des pays qui ne sont pas mentionnés.

*/ Stocks de clôture divisés par consommation plus exportations.

**/ Stocks de clôture divisés par la consommation.



Offre et utilisation de coton par pays en 2017/18

15 mars 2019

	Superf.	Rend.	Prod.	Stocks début	Impts	Cons.	Expts	Stocks clot.	S/U *	S/UI **
	000 Ha	Kg/Ha							Ratio	Ratio
				000 Tonnes métriques						
CANADA				0	0	0		0	0.12	0.12
CUBA	4	269	1	1	2	3		1	0.19	0.19
DOM., REP.					1	1		0	0.47	0.47
MEXIQUE	212	1,580	335	141	212	435	71	182	0.36	0.42
ETATS-UNIS	4,492	1,014	4,555	599	1	768	3,450	936	0.22	1.22
Amérique du Nord	4,713	1,038	4,893	742	217	1,209	3,522	1,120	0.24	0.93
EL SALVADOR				9	35	35		9	0.27	0.27
GUATEMALA				7	27	27		7	0.26	0.26
HONDURAS	0	318	0	0				0		
Amérique centrale	2	512	1	16	62	63	0	16	0.26	0.26
ARGENTINE	328	688	226	301	2	146	34	349	1.94	2.40
BOLIVIE	4	639	3	2	1	3	0	2	0.50	0.53
BRESIL	1,175	1,707	2,006	1,163	18	680	909	1,598	1.01	2.35
CHILI				0	0	0		0	0.41	0.41
COLOMBIE	10	937	10	6	28	40		4	0.10	0.10
EQUATEUR	1	439	1	3	10	10		3	0.31	0.31
PARAGUAY	10	419	4	1	2	3	3	2	0.34	0.65
PEROU	26	814	22	25	53	60	1	39	0.64	0.64
URUGUAY				0	0	0		0	0.06	0.06
VENEZUELA	14	390	6	3	5	11		3	0.30	0.30
Amérique du Sud	1,570	1,450	2,276	1,504	119	953	946	1,999	1.05	2.10
ALGERIE				0	2	2		0	0.04	0.04
EGYPTE	91	747	68	90	117	139	50	86	0.45	0.61
MAROC				3	8	8		3	0.35	0.35
SOUDAN	84	952	80	14		18	60	16	0.21	0.90
TUNISIE				3	12	12		3	0.22	0.22
Afrique du Nord	175	846	148	109	139	179	110	107	0.37	0.60
BENIN	530	485	257	87		4	194	146	0.74	36.48
BURKINA FASO	879	311	273	120		4	244	145	0.58	36.19
CAMEROUN	183	635	116	58		2	107	65	0.60	34.36
R.C.A.	33	21	1	3			3	0	0.10	
TCHAD	150	213	32	51		1	57	26	0.44	51.13
COTE D'IVOIRE	326	538	176	21		2	152	42	0.28	20.77
GUINEE	12	245	3	1			3	1	0.38	
MADAGASCAR				3				3		
MALI	704	424	299	61		5	289	66	0.22	13.17
NIGER	5	429	2	0		1	1	0	0.12	0.25
SENEGAL	20	353	7	2	1	1	7	3	0.33	3.20
TOGO	169	285	48	14			42	19	0.45	
Afrique Francophone	3,010	403	1,213	421	1	19	1,099	516	0.46	26.93
ANGOLA	3	301	1	0		1	0	0	0.33	0.48
ETHIOPIE	60	700	42	19	21	60	3	19	0.29	0.31
GHANA	15	132	2	12		1	1	12	6.03	9.33
KENYA	25	184	5	1	0	5	0	1	0.13	0.13
MALAWI	90	78	7	12		3	13	3	0.16	0.87
MOZAMBIQUE	124	201	25	20			30	15	0.49	
NIGERIA	261	196	51	18	1	28	20	22	0.45	0.79
AFRIQUE DU SUD	34	1,120	38	12	14	20	8	35	1.26	1.74
TANZANIE	350	153	54	51		43	39	23	0.27	0.53
OUGANDA	77	486	37	22		1	34	25	0.73	28.44
CONGO, REP. DEM.				2	7	7		2	0.30	0.30
ZAMBIE	126	326	41	34		2	40	34	0.80	
ZIMBABWE	202	203	41	22		3	35	25	0.65	8.80
Afrique du Sud	1,387	249	346	238	68	200	225	227	0.53	1.13
KAZAKHSTAN	116	634	73	36	0	13	46	51	0.87	3.90
KYRGYZSTAN	14	810	11	4	3	1	13	4	0.28	4.19
TAJIKISTAN	187	532	100	27		15	78	34	0.36	2.29
TURKMENISTAN	545	559	304	86		140	159	91	0.30	0.65
OUZBEKISTAN	1,208	662	800	259	1	464	337	259	0.32	0.56
Asie Centrale	2,069	622	1,288	413	4	632	634	439	2.14	0.69



Offre et utilisation de coton par pays en 2017/18 (suite)

15 mars 2019

	Superf.	Rend.	Prod.	Stocks début	Impts	Cons.	Expts	Stocks clot.	S/U *	S/UI **
	000 Ha	Kg/Ha							Ratio	Ratio
000 Tonnes métriques										
AUTRICHE				1	3	3		1	0.18	0.18
AZERBAIJAN	139	537	75	15		17	39	34	0.61	2.00
BIELORUSSE				4	11	11		4	0.34	0.34
BELGIQUE				1	7	3	4	1	0.19	0.42
BULGARIE	1	324	0	1	5	5	0	1	0.18	0.19
REP. TCHEQUE				0	2	2		0	0.09	0.09
DANEMARK					0	0			0.12	
ESTONIE										
FINLANDE										
FRANCE				2	10	8	2	2	0.15	0.19
ALLEMAGNE				9	26	22	4	9	0.34	0.41
GRECE	243	906	220	24	7	16	234	0	0.00	0.01
HONGRIE				0				0		
IRLANDE				0	0	0		0	0.10	0.10
ITALIE				6	37	34	2	8	0.21	0.22
LETONIE				0	0	0	0	0	0.03	0.04
LITUANIE				0				0		
MOLDAVIE				1	2	2		1	0.34	0.34
PAYS-BAS				0	4	4		0	0.11	
NORVEGE										
POLOGNE				1	4	3	0	1	0.51	0.56
PORTUGAL				6	40	32	1	14	0.43	0.44
ROUMANIE				0	0	0		0	0.10	0.10
RUSSIE	1	520	1	8	41	40	0	10	0.24	0.24
REP. DE SLOVAQUIE										
ESPAGNE	70	943	66	25	3	3	52	38	0.69	11.04
SUEDE				0	0	0		0		
SUISSE				0	1	0	0	0	0.19	0.32
UKRAINE				0	2	2		0	0.26	0.26
ROYAUME-UNI				0	0	0		0	0.13	0.13
EX YUGOSLAVIE				1	7	7		1	0.19	0.19
Europe	455	795	362	108	216	220	338	127	0.23	0.58
UE-28 inclus	314	912	286	77	151	139	299	76	0.17	0.55
CHINE	3,350	1,758	5,890	10,632	1,243	9,200	30	8,536	0.92	0.93
TAIWAN				29	138	146		21	0.14	0.14
HONG KONG				30	1	0	0	30	61.83	
Sous-total	3,350	1,758	5,890	10,691	1,382	9,346	30	8,587	0.92	0.92
AUSTRALIE	500	2,088	1,044	252		6	852	437	0.51	68.84
INDONESIE	8	615	5	85	762	778	2	72	0.09	0.09
JAPON				8	57	58		8	0.13	0.13
COREE, D.R.P.				1	5	5		1	0.24	0.24
COREE, REP.				47	197	195		49	0.25	0.25
MALAYSIE				13	161	98	33	43	0.33	0.44
PHILIPPINES	0	567	0	4	14	13		5	0.35	0.35
SINGAPOUR				0	6		6	0	0.05	
THAILANDE	2	517	1	52	250	248		56	0.22	0.22
VIETNAM	2	750	1	181	1,566	1,530		219	0.14	0.14
Asie de l'Est	528	2,001	1,058	648	3,017	2,937	893	893	0.23	0.30
AFGHANISTAN	38	387	15	7		4	12	5	0.31	1.20
BANGLADESH	45	764	34	379	1,671	1,662		422	0.25	0.25
INDE	12,235	519	6,350	1,829	365	5,423	1,128	1,993	0.30	0.37
MYANMAR	249	634	158	62	57	207		69	0.34	0.34
PAKISTAN	2,665	674	1,795	734	671	2,346	46	808	0.34	0.34
SRI LANKA				0	2	2		0	0.12	0.12
Asie du Sud	15,235	548	8,354	3,011	2,766	9,647	1,186	3,299	0.30	0.34
IRAN	79	709	56	42	71	116	0	52	0.45	0.45
IRAQ	10	361	3	2	5	8		2	0.24	0.24
ISRAEL	7	1,853	13	2			13	2	0.14	
SYRIE	25	954	23	11		22	4	9	0.34	0.39
TURQUIE	462	1,714	792	802	876	1,481	71	918	0.59	0.62
Sous-total	585	1,519	889	861	961	1,638	87	986	0.57	0.60
TOTAL MONDIAL	33,081	808	26,717	18,763	8,951	27,042	9,070	18,318	0.68	0.68

Les sous-totaux et le total comprennent des pays qui ne sont pas mentionnés.

*/ Stocks de clôture divisés par consommation plus exportations.

**/ Stocks de clôture divisés par la consommation.



Offre et utilisation de coton par pays en 2018/19

15 mars 2019

	Superf.	Rend.	Prod.	Stocks début	Impts	Cons.	Expts	Stocks clot.	S/U *	S/UI **
	000 Ha	Kg/Ha	000 Tonnes métriques						Ratio	Ratio
CANADA				0	0	0		0	0.12	0.12
CUBA	4	269	1	1	2	3		1	0.19	0.19
DOM., REP.					1	1		0	0.47	0.47
MEXIQUE	245	1,692	414	182	95	440	69	182	0.36	0.41
ETATS-UNIS	4,262	939	4,004	936	1	739	3,266	936	0.23	1.27
Amérique du Nord	4,516	979	4,420	1,120	100	1,185	3,335	1,120	0.25	0.95
EL SALVADOR				9	35	35		9	0.26	0.26
GUATEMALA				7	27	27		7	0.26	0.26
HONDURAS	0	318	0	0				0		
Amérique centrale	1	522	1	16	62	63		16	0.26	0.26
ARGENTINE	372	651	243	349	2	167	77	349	1.43	2.09
BOLIVIE	4	640	3	2	1	3	0	2	0.50	0.53
BRESIL	1,563	1,641	2,565	1,598	18	730	1,762	1,688	0.68	2.31
CHILI				0	0	0		0	0.41	0.41
COLOMBIE	15	870	13	4	27	40		4	0.10	0.10
EQUATEUR	1	439	1	3	10	11		3	0.31	0.31
PARAGUAY	10	420	4	2	2	3	2	3	0.72	1.35
PEROU	27	819	22	39	38	59	1	39	0.64	0.65
URUGUAY				0	0	0		0	0.06	0.06
VENEZUELA	15	392	6	3	5	10		3	0.30	0.30
Amérique du Sud	2,007	1,423	2,856	1,999	102	1,024	1,842	2,092	0.73	2.04
ALGERIE				0	1	1		0	0.05	0.05
EGYPTE	141	787	111	86	131	167	75	86	0.35	0.51
MAROC				3	7	7		3	0.38	0.38
SOUDAN	88	702	62	16		18	44	16	0.26	0.89
TUNISIE				3	12	12		3	0.22	0.22
Afrique du Nord	229	754	173	107	152	206	119	107	0.33	0.52
BENIN	550	509	280	146		4	282	140	0.49	35.00
BURKINA FASO	864	334	289	145		4	285	145	0.50	36.13
CAMEROUN	230	530	122	65		2	124	61	0.48	32.05
R.C.A.	32	251	8	0			4	4	0.93	
TCHAD	144	245	35	26		1	43	17	0.39	34.33
COTE D'IVOIRE	333	554	184	42		2	173	52	0.30	25.45
GUINEE	12	286	3	1			3	2	0.58	
MADAGASCAR				3				3		
MALI	736	390	287	66		5	300	48	0.16	9.57
NIGER	4	469	2	0		1	1	0	0.11	0.25
SENEGAL	25	300	7	3		1	5	4	0.60	4.71
TOGO	180	300	54	19			46	27	0.58	
Afrique Francophone	3,109	409	1,272	516		19	1,267	502	0.39	26.19
ANGOLA	3	304	1	0		1	0	0	0.34	0.48
ETHIOPIE	65	735	47	19	21	62	3	22	0.34	0.36
GHANA	15	373	5	12		1	4	12	2.22	9.28
KENYA	25	221	6	1	0	5	0	2	0.32	0.33
MALAWI	86	248	21	3		3	9	12	0.99	3.99
MOZAMBIQUE	119	222	26	15			27	15	0.55	
NIGERIA	250	205	51	22	1	50	22	2	0.03	0.04
AFRIQUE DU SUD	42	1,071	45	35	14	18	24	52	1.22	2.83
TANZANIE	438	183	80	23		44	42	17	0.20	0.39
UGANDA	74	369	27	25		1	42	9	0.21	10.42
CONGO, REP. DEM.				2	7	7		2	0.30	0.30
ZAMBIE	121	392	47	34		2	47	32	0.67	
ZIMBABWE	193	292	57	25		3	43	36	0.78	12.66
Afrique du Sud	1,451	288	418	227	68	223	265	226	0.46	1.01
KAZAKHSTAN	113	665	75	51	0	13	58	55	0.76	4.14
KYRGYZSTAN	14	851	12	4	3	1	13	5	0.33	4.79
TAJIKISTAN	191	535	102	34		15	85	36	0.36	2.43
TURKMENISTAN	534	561	300	91		141	143	106	0.37	0.75
OUZBEKISTAN	900	712	641	259		630	127	144	0.19	0.23
Asie Centrale	1,752	645	1,130	439	3	800	427	345	2.01	0.43



Offre et utilisation de coton par pays en 2018/19 (suite)

15 mars 2019

	Superf.	Rend.	Prod.	Stocks début	Impts	Cons.	Expts	Stocks clot.	S/U *	S/UI **
	000 Ha	Kg/Ha							Ratio	Ratio
000 Tonnes métriques										
AUTRICHE				1	3	3		1	0.18	0.18
AZERBAIJAN	143	672	96	34		20	66	44	0.50	2.13
BIELORUSSE				4	11	11		4	0.34	0.34
BELGIQUE				1	7	3	4	1	0.19	0.43
BULGARIE	1	324	0	1	6	6	0	1	0.17	0.17
REP. TCHEQUE				0	2	2		0	0.04	0.04
DANEMARK					0	0			0.12	
ESTONIE										
FINLANDE										
FRANCE				2	9	8	1	1	0.14	0.17
ALLEMAGNE				9	24	21	4	8	0.31	0.36
GRECE	243	1,132	275	0	7	16	265	0	0.00	0.01
HONGRIE				0				0		
IRLANDE				0	0	0		0	0.11	0.11
ITALIE				8	34	32	2	8	0.22	0.23
LETTONIE				0	0	0	0	0	0.03	0.04
LITUANIE				0				0		
MOLDAVIE				1	2	2		1	0.34	0.34
PAYS-BAS				0	4	4		0	0.11	
NORVEGE										
POLOGNE				1	2	2	0	1	0.60	0.63
PORTUGAL				14	30	31	1	14	0.45	0.45
ROUMANIE				0	0	0		0	0.10	0.10
RUSSIE	1	523	1	10	39	39	0	10	0.25	0.25
REP. DE SLOVAQUIE										
ESPAGNE	70	933	65	38	3	3	52	37	0.54	11.08
SUEDE				0	0	0		0		
SUISSE				0	1	0	0	0	0.19	0.33
UKRAINE				0	2	2		0	0.26	0.26
ROYAUME-UNI				0	0	0		0	0.12	0.12
EX YUGOSLAVIE				1	7	7		1	0.19	0.19
Europe	772	673	520	127	217	52	545	221	0.37	4.24
UE-28 inclus	314	1,086	341	76	133	134	299	73	0.17	0.55
CHINE	3,367	1,794	6,040	8,536	2,000	8,450	30	8,066	0.95	0.95
TAIWAN				21	175	175		21	0.12	0.12
HONG KONG				30	0	0	0	30	51.93	
Sous-total	3,367	1,794	6,040	8,587	2,175	8,625	30	8,117	0.93	0.94
AUSTRALIE	280	2,071	580	437		6	895	116	0.13	19.28
INDONESIE	8	618	5	72	867	872		72	0.08	0.08
JAPON				8	56	57		7	0.11	0.11
COREE, D.R.P.				1	5	5		1	0.24	0.24
COREE, REP.				49	185	185		49	0.27	0.27
MALAYSIE				43	177	141	36	43	0.24	0.31
PHILIPPINES	0	570	0	5	13	13		5	0.35	0.35
SINGAPOUR				0	6		6	0	0.05	
THAILANDE	2	520	1	56	264	260		61	0.23	0.23
VIETNAM	2	754	1	219	1,632	1,572		279	0.18	0.18
Asie de l'Est	308	1,925	594	893	3,205	3,118	937	636	0.16	0.20
AFGHANISTAN	36	387	14	5		4	11	4	0.25	0.90
BANGLADESH	45	768	35	422	1,729	1,754		433	0.25	0.25
INDE	12,200	475	5,800	1,993	350	5,400	850	1,893	0.30	0.35
MYANMAR	239	637	152	69	55	207	0	69	0.33	0.34
PAKISTAN	2,682	630	1,690	808	702	2,346	46	808	0.34	0.34
SRI LANKA				0	2	2		0	0.12	0.12
Asie du Sud	15,205	506	7,693	3,299	2,838	9,715	1,186	3,208	0.30	0.33
IRAN	71	710	50	52	71	116		58	0.50	0.50
IRAQ	9	362	3	2	5	8		2	0.24	0.24
ISRAEL	7	1,485	10	2			10	2	0.24	
SYRIE	18	958	18	9		14	4	9	0.49	0.61
TURQUIE	508	1,944	988	918	680	1,629	84	873	0.51	0.54
Sous-total	616	1,737	1,070	986	765	1,778	97	947	0.51	0.53
TOTAL MONDIAL	33,023	791	26,105	18,318	9,666	26,973	9,666	17,450	0.65	0.65

Les sous-totaux et le total comprennent des pays qui ne sont pas mentionnés.

*/ Stocks de clôture divisés par consommation plus exportations.

**/ Stocks de clôture divisés par la consommation.



Grâce à ICAC, rester au fait de l'actualité, des tendances
et des développements tout au long de la chaîne
de valeur du coton sur :
Twitter [@ICAC_cotton](https://twitter.com/ICAC_cotton)



Consultez le nouveau site Web de l'ICAC où vous pouvez également
vous abonner aux publications et trouver les documents
de la 77^e Réunion Plénière de l'ICAC.



INTERNATIONAL COTTON ADVISORY COMMITTEE